- 3. 06. 2003
N° 9500

CA LOG

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.999.982 Euros
Siège social : 8, rue de l'Industrie – ZI de Courcelles
95310 SAINT OUEN L'AUMONE
RCS PONTOISE B 422 619 023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE SURVEILLANCE DU 17 JUIN 2003

.....

3. **NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL : THIERRY DELAVAL**

3.1. NOMINATION

Le Président propose au Comité la nomination de Thierry DELAVAL en qualité de Directeur Général de CA LOG.

Le Comité, à l'unanimité, agrée cette proposition et nomme Thierry DELAVAL demeurant 35, rue Croix Bosset – 92310 SEVRES en qualité de Directeur Général pour la même durée que le mandat du Président, à savoir six années conformément aux statuts de la société, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ayant vocation à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Remerciant le Comité de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Thierry DELAVAL déclare accepter ces fonctions et satisfaire à toutes les conditions légales, statutaires ou autre relatives à l'exercice des fonctions de Directeur Général et en particulier, celles relatives à la limite d'âge et du cumul des mandats.

3.2. POUVOIRS

Le Comité décide, à l'unanimité, que le Directeur Général disposera, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Président.

3.3. REMUNERATION

Le Comité décide de ne pas allouer de rémunération au Directeur Général à ce stade.

.....

Extrait certifié conforme
Le Président
Antoine d'ESPOUS